



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

La Municipalité de Val-David adopte son budget 2023  
avec une hausse moyenne du compte de taxes de 6,5 %

---

**Val-David, 20 décembre 2022** - Le Conseil municipal de Val-David a adopté, le 19 décembre dernier, un budget équilibré de 12 332 156 \$ pour l'année 2023, avec une hausse moyenne des taxes de 6,5 % pour un immeuble résidentiel évalué à 229 617 \$ (valeur moyenne au rôle d'évaluation). Ce qui signifie plus concrètement pour cet exemple que le contribuable verra son compte de taxes augmenter d'environ 159,18 \$ pour 2023.



« Après une première année de mandat, c'est dans un contexte teinté par les changements climatiques, la pénurie de main-d'œuvre et une hausse de l'inflation exceptionnelle que le Conseil et l'équipe municipale ont élaboré le budget. L'importante hausse des coûts des matériaux, du carburant, des services professionnels et supra municipaux a laissé peu de marge de manœuvre pour ce budget où le maintien de l'offre de service, la qualité de vie des citoyens et les projets ayant un meilleur bénéfice à long terme ont été priorités. Malgré ces impondérables, l'équipe est fière de présenter un budget dont la hausse de taxes ne dépasse pas l'augmentation du coût de la vie », exprime la mairesse, Dominique Forget.

#### **Augmentation des dépenses**

L'augmentation des dépenses du budget d'exploitation au montant de 617 784 \$ découle d'une considérable augmentation des coûts de services externes (320 679 \$) provenant de la quote-part de la MRC (hausse de 21,50 %), du transport des matières résiduelles par la Régie intermunicipale des Trois Lacs (RITL) (hausse de 15,34 %) et de la Sûreté du Québec (SQ) (hausse de 4,15 %). D'autres dépenses d'opérations municipales (297 105 \$) constituées des salaires, des frais reliés à l'entretien des réseaux et des infrastructures, de l'achat d'équipements, du remboursement des emprunts et autres frais s'ajoutent à cette augmentation.

#### **Les priorités**

Le bien-être de la communauté, le développement durable, la mise à niveau des infrastructures municipales et l'adaptation aux changements climatiques sont au cœur des priorités du Conseil pour la prochaine année. L'abolition des frais de retard et l'augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque, l'octroi d'une aide financière pour les personnes âgées via le Centre d'action bénévole des Laurentides, le remboursement de 50 % des passes de transport collectif pour les étudiants du Cégep et de l'Université, des travaux de réaménagement de la rive au parc des Amoureux, l'inspection de certaines installations sanitaires de plus de 20 ans situées en bordure de la rivière du Nord, la concordance du Plan d'adaptation des changements climatiques de la MRC à Val-David, l'élaboration d'un plan d'aménagement d'un nouveau stationnement au Parc régional, en sont quelques exemples.

### **Les projets majeurs**

- La mise aux normes de certains édifices municipaux;
- L'agrandissement et la mise aux normes de l'usine d'épuration des eaux;
- La mise aux normes des installations septiques du secteur des rues Duquette, Predeal-Trudeau et Marie-Anne;
- La mise aux normes et aménagement du réseau d'égout et d'aqueduc de la rue de La Sapinière afin d'assurer un transport sécuritaire des élèves vers la nouvelle école primaire (subvention de 2,7 M\$).
- L'embauche d'une personne dédiée à la recherche de subventions et autres sources de financements, pour soutenir les projets d'investissement et de fonctionnement afin d'améliorer la qualité des services aux citoyens, et ce, sans alourdir le budget.

### **Programme triennal des immobilisations (PTI)**

Au cours des trois prochaines années, la Municipalité de Val-David prévoit réaliser d'importants projets dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisations (2023-2025) dont, plusieurs d'entre eux, sont conditionnels à l'obtention d'une subvention.

Les objectifs d'investissements du PTI visent à assurer la pérennité des infrastructures publiques et municipales, maintenir et agrandir le réseau d'égout et d'aqueduc, assurer la protection de l'environnement, s'outiller pour faire face aux changements climatiques, le tout en continuant d'offrir un milieu de vie et des services qui contribuent au bien-être de la communauté val-davidoise.

### **Nouveautés concernant les versements et intérêts**

La Municipalité a fait le choix d'étaler les paiements en six (6) versements plutôt que cinq (5). Ainsi, le contribuable aura la possibilité de payer son compte en six (6) versements égaux, de l'acquitter à tout moment ou de le faire en moins de versements.

De plus, en cas de retard dans le paiement d'un versement, les intérêts seront exigés sur le montant du versement échu au lieu du total du solde impayé.

Les citoyens recevront leur compte de taxes municipales par la poste dès janvier et les citoyens inscrits pourront le consulter en ligne directement sur le portail citoyen **Voilà!**

*Tous les détails du budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : [valdavid.com/publications/trésorerie](http://valdavid.com/publications/trésorerie).*